

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 12 mars 2018

Résolution: CA18 22 0068

---

**Participation de l'arrondissement à l'événement « Une heure pour la Terre 2018 » le samedi 24 mars, de 20 h 30 à 21 h 30**

Attendu que le 24 mars prochain, de 20 h 30 à 21 h 30, se tiendra l'événement international « Une heure pour la Terre 2018 » inauguré en 2007 à Sydney, Australie, et parrainé par le Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Foundation (WWF));

Attendu que cet événement a été créé pour sensibiliser la population à l'importance de s'engager concrètement dans la conservation de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques, en misant sur un geste simple, comme éteindre les lumières pendant une heure;

Attendu que quelque 7 000 villes et cités dans plus de 150 pays et territoires éteignent les lumières pendant une heure, en simultané aux heures locales, un geste symbolique et rassembleur contre le réchauffement global;

Attendu que le WWF travaille à mettre le Canada sur la voie de l'énergie renouvelable à 100 % d'ici 2050;

Attendu que l'arrondissement du Sud-Ouest participe à cet événement depuis 2010.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Craig Sauvé et Anne-Marie Sigouin

**ET RÉSOLU :**

De confirmer la participation de l'arrondissement du Sud-Ouest à l'événement « Une heure pour la Terre 2018 », événement parrainé par le Fonds mondial pour la nature;

D'inviter les commerces et les résidents de l'arrondissement à s'impliquer activement dans cet événement en éteignant lumières et appareils électriques et électroniques superflus;

D'inviter la population à repenser ses actions et ses engagements pour lutter au quotidien contre les changements climatiques;

Et d'encourager les arrondissements de la Ville de Montréal et les municipalités de l'agglomération de Montréal à se joindre à l'arrondissement du Sud-Ouest en confirmant leur participation respective à l'événement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**